

PÉRIODE ROUGE DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORÊT OU À MOINS DE 200 MÈTRES
(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné(e)
demeurant à

Joindre un justificatif de la profession (copie affiliation à l'AMEXA)

Déclare (cocher la case utile) : dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Ecobuage des plantes à bulbes	Date (30 jours maximum) :
	Commune :
	Adresse du site de brûlage ou coordonnées GPS :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

<input type="checkbox"/>	ne procéder à l'opération que de jour et en absence de vent et d'épisode de pollution de l'air
<input type="checkbox"/>	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
<input type="checkbox"/>	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratisée de 5 mètres minimum
<input type="checkbox"/>	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment (à préciser) :
<input type="checkbox"/>	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion
<input type="checkbox"/>	m'assurer de l'extinction complète des foyers
<input type="checkbox"/>	terminer l'opération avant 10 heures du matin
<input type="checkbox"/>	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent faire cesser à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à, le/...../.....
Signature

AUTORISATION DU MAIRE

Mme/M....., maire de la ville de
autorise Mme/M à :
le au lieu-dit :
Fait à, le/...../.....
Signature

Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer au moins 10 jours avant la date prévue à la mairie du lieu de l'opération

Destinataires :
– Intéressé
– Mairie